

Pièces et garantie

Modèles

Super Bronco XP 46, Super Bronco XP 46 FAB,
Super Bronco XP 50 FAB, Super Bronco XP 54

Garantie

Ce document contient toute l'information concernant les modèles mentionnés. Les informations de garantie fournies dans ce document se rapportent à votre produit.

Service à la clientèle

Communiquez avec le service à la clientèle avant de retourner l'appareil au détaillant ou au concessionnaire qui vous l'a vendu.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous avez des questions concernant les commandes, le fonctionnement ou l'entretien de votre produit, si vous voulez commander des pièces de rechange ou des accessoires ou si vous désirez visionner des vidéos sur l'entretien et l'emploi de votre produit. Veuillez avoir votre numéro de modèle et votre numéro de série en main. Pour nous contacter :

◇ Web : www.troybilt.ca

◇ Téléphone : 1 800 668-1238

◇ Poste : Troy-Bilt LLC • B. P. 1386 • Kitchener, ON • N2G 4J1

Pièces de rechange

N° de pièce	N° de l'emballage	Description
954-05022A		Courroie de plateau de coupe (modèle XP 46)
954-05087A		Courroie de plateau de coupe (modèle XP 46 FAB)
954-04077A	490-501-M021	Courroie de plateau de coupe (modèle XP 50 FAB)
954-05025A	490-501-M064	Courroie de plateau de coupe (modèle XP54)
942-05027B	490-501-M061	Courroie d'entraînement
942-04244A	★ 490-110-M131	Lame à haute vitesse, 46 po
942-04268	★ 490-110-M106	Lame de déchiquetage, 46 po
942-04290-L	★ 490-110-M181	Lame à basse vitesse pour sol sablonneux, 46 po
742P05094	🔧 490-110-Y193	Lame à haute vitesse, XP 50 FAB
942-05056A	★ 490-110-M143	Lame à haute vitesse, XP 54
942-05056-X	★ 490-110-M179	Lame Xtreme®, XP 54
942-05056-L	★ 490-110-M183	Lame à basse vitesse pour sol sablonneux, 54 po
918-06977A	★	Fusée pour plateau de coupe, 46 po

N° de pièce	N° de l'emballage	Description
618-09255	🔧	Fusée pour plateau de coupe (modèle XP 50 FAB)
618-06978	🔧	Fusée pour plateau de coupe (modèle XP 54)
734-06305		Roues antidégazonnement
731-05679B		Rouleau avant (modèles XP 50 FAB et XP54)
951-14767		Bouchon de réservoir d'essence
625-05002A		Clé
631-04354C		Déflexeur d'éjection, 46 po
631-07619		Déflexeur d'éjection, XP 50 FAB
631-05116B		Déflexeur d'éjection, XP 54
KH-12-050-01-S	1205001S1C	Filtre à huile (Kohler)
KH-32-883-09-S1	490-200-K054	Filtre à air (Kohler)
KH-25-050-22-S1		Filtre à carburant (Kohler)
KH-25-132-23-S	490-250-K021	Bougie d'allumage (Kohler)

★ Trou central en forme d'étoile à 6 pointes

🔧 Trou central en forme de S





Congratulations on your rugged, reliable new Troy-Bilt®.

Accessoires

N° de modèle	Description
19A30031OEM	Bac récupérateur pour plateaux de 42 et 46 po
19A30018OEM	Bac récupérateur pour plateaux de 50 et 54 po
19A70041OEM	Kit de déchiquetage pour plateau de 42 po
19B30005OEM	Kit de déchiquetage pour plateau de 46 po
19A30041OEM	Kit de déchiquetage pour plateau de 50 po
19A70042OEM	Kit de déchiquetage pour plateau de 54 po
19A30043100	Bac récupérateur pour remorque
19A30017OEM	Lame à neige
19A40024OEM	Souffleuse à neige
490-241-0023	Chaînes pour pneus, 42, 46 et 50 po
490-241-0025	Chaînes pour pneus, 54 po
19C30026OEM	Pare-soleil et cabine

N° de modèle	Description
19C30022OEM	Cabine pour souffleuse à neige
490-900-0067	Pare-soleil universel
19C30021OEM	Pare-soleil (4 supports verticaux)
19B40026OEM	Remorque EZ-Stow
490-900-M060	Kit de contrepoids
490-900-M059	Poids
19A30020OEM	Pare-chocs
759-04252	Kit d'appuie-bras
490-850-0008	Siphon d'huile
490-850-0005	Outil de démontage de lame
490-900-0045	Clé pour filtre à huile



Les documents papier peuvent se perdre facilement. Visitez www.troybilt.ca/fr/registration et enregistrez votre produit. Vous pourrez télécharger le manuel de l'utilisateur ou trouver les pièces. MTD Products LLC, P.O. Box 361131 Cleveland, Ohio 44136-0019.

TROY-BILT LLC

GARANTIE LIMITÉE POUR

LES TRACTEURS TROY-BILT XP

GARANTIE LIMITÉE

La garantie limitée détaillée ci-dessous est offerte par Troy-Bilt LLC à l'acheteur initial (tel que défini ci-après) pour un tracteur neuf Troy-Bilt XP (« tracteur »). Cette garantie limitée ne couvre pas les systèmes de contrôle des émissions et ne constitue pas une déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions au sens de la loi fédérale des États-Unis. Veuillez vous reporter à la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions du manuel d'utilisation pour plus de détails concernant la garantie relative aux systèmes de contrôle des émissions.

Conditions de la garantie limitée

Troy-Bilt LLC offre la garantie limitée suivante à l'acheteur initial pour usage domestique ou pour usage non professionnel du tracteur : à l'exception des exclusions (telle que définies ci-après), pendant la période de garantie (telle que définie ci-après), le tracteur ne présentera aucun défaut de fabrication (y compris les matériaux et la qualité du travail). L'acheteur initial est la première personne ayant effectué l'achat de ce tracteur auprès d'un concessionnaire Troy-Bilt agréé, d'un distributeur ou d'un détaillant de tels produits. Sauf disposition contraire aux présentes, la période de garantie limitée de ce tracteur neuf acheté par l'acheteur initial est de trois (3) ans à partir de la date d'achat figurant sur la facture originale (« période de garantie »).

Défauts de matériel et de fabrication

À l'exception des exclusions, le tracteur est garanti d'être exempt de défaut de matériaux et de fabrication pendant la période de garantie. Pendant la période de garantie, Troy-Bilt LLC s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine couverte par cette garantie limitée qui s'avère défectueuse en raison d'un défaut de matériel ou de fabrication.

Pour être admissible à cette garantie, ce tracteur doit avoir été :

1. acheté chez un détaillant autorisé Troy-Bilt,
2. acheté aux États-Unis ou au Canada par l'acheteur initial,
3. à des fins domestiques ou non professionnelles,
4. utilisé d'une manière conforme aux conditions normales d'utilisation du tracteur; il n'est pas destiné à être utilisé à des fins commerciales ou de location.

Qui peut effectuer des réparations couvertes par la garantie ?

Pour que la garantie limitée s'applique, telle que définie dans les présentes, les réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un centre de service Troy-Bilt agréé.

Pour se prévaloir de la garantie limitée :

Pour trouver un centre de service Troy-Bilt, communiquez avec votre concessionnaire agréé, votre distributeur ou votre détaillant Troy-Bilt, écrivez à Troy-Bilt LLC (P.O. Box 361131, Cleveland, Ohio 44136-0019) ou appelez au 1 877 282-8684 ou visitez notre site Web au www.troybilt.com. Cette garantie limitée est offerte par Troy-Bilt LLC. Il s'agit de la seule garantie de produit offerte par Troy-Bilt pour ce tracteur. UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE POUR BÉNÉFICIER D'UN SERVICE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas (les « exclusions ») :

1. Un tracteur acheté dans un pays autre que les États-Unis ou le Canada.
2. Les dispositifs anti-pollution. Ces éléments sont couverts par une garantie distincte, la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions. Veuillez consulter la déclaration de garantie selon les normes fédérales en matière de contrôle des émissions pour plus d'informations.
3. Les dommages causés par un manque d'entretien ou un entretien inadéquat comme indiqué dans le manuel de l'utilisateur.
4. L'usure normale résultant de l'utilisation du tracteur.
5. Les pièces d'usure (telles que définies aux présentes) sont garanties exemptes de tout vice de matière et de fabrication pour une période de trente (30) jours à compter de la date initiale d'achat. Les pièces d'usure comprennent, sans s'y limiter : les courroies, les lames, les adaptateurs de lame, les bas récupérateurs, les roues de plateau de coupe, les sièges, les pneus, les filtres et les autres consommables.
6. L'utilisation du produit qui n'est pas compatible avec l'utilisation prévue d'un tel produit, comme décrit dans les instructions d'utilisation, y compris et sans en exclure d'autres, l'abus, le mauvais usage ou la négligence du tracteur, toute utilisation incompatible ou non conforme aux instructions comprises dans le manuel de l'utilisateur.

7. Tout tracteur qui a été altéré ou modifié d'une manière non conforme avec la conception originale du tracteur ou d'une manière qui n'a pas été approuvée par Troy-Bilt LLC.
8. La réfection de la peinture ou le remplacement de pièces pour cause de peinture défectueuse (y compris les matériaux et l'application) sont couverts pendant une période de trois (3) mois.
9. Les jantes en acier sont couvertes pour une période de trois (3) mois contre les défauts de fabrication, le cas échéant.
10. Les batteries bénéficient d'une garantie limitée d'un (1) an calculé au prorata contre tout défaut de matériaux et de fabrication, avec remplacement à 100 % pour les trois (3) premiers mois. Après trois (3) mois, le crédit de remplacement de la batterie sera calculé selon le nombre de mois restants de la période de douze (12) mois suivant la date initiale d'achat. Toute batterie remplacée est garantie pour le solde de la période de garantie originale.
11. Les accessoires (tels que définis aux présentes) sont couverts par une garantie limitée d'un (1) an contre tout défaut de matériaux et de fabrication pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat initiale. Les accessoires comprennent, sans s'y limiter, des articles tels que les bacs récupérateurs et les kits de déchiquetage.

Cette garantie ne couvre pas ce qui suit et Troy-Bilt LLC décline toute responsabilité pour :

1. La perte de temps ou la perte d'usage du tracteur.
2. Les frais de transport et les autres dépenses engagées concernant le transport du tracteur au centre de service Troy-Bilt agréé (aller et retour).
3. Toute perte ou tout dommage à d'autres équipements ou aux biens personnels.
4. Tout dommage causé par l'installation ou l'utilisation d'un accessoire non approuvé ou d'une pièce non approuvée par Troy-Bilt pour ce tracteur.

Limites :

1. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE IMPLICITE Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE CONVENANCE PRÉCISE POUR UN OBJECTIF PARTICULIER. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE SPÉCIFIÉE CI-DESSUS QUANT AUX PIÈCES IDENTIFIÉES. AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, MISE À PART LA GARANTIE ÉCRITE CI-DESSUS, QU'ELLE SOIT ÉCRITE OU ORALE, DONNÉE PAR TOUTE PERSONNE OU TOUT ENTREPRISE, Y COMPRIS LE CONCESSIONNAIRE OU LE DÉTAILLANT, À L'ÉGARD DE TOUT PRODUIT, N'ENGAGE TROY-BILT LLC. PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE, LE SEUL RECOURS SE LIMITE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DE LA PIÈCE DÉFECTUEUSE COMME STIPULÉ CI-DESSUS. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS UNE LIMITE À LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE. PAR CONSÉQUENT, LA LIMITE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
2. LES STIPULATIONS ÉNONCÉES DANS CETTE GARANTIE CONSTITUENT LE SEUL ET UNIQUE RECOURS AUX TERMES DE LA VENTE. TROY-BILT NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE Perte OU TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE OU IMMATERIEL COMPRENANT, SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE TRANSPORT OU LES FRAIS CONNEXES OU LES FRAIS DE LOCATION POUR REMPLACER TEMPORAIREMENT UN PRODUIT SOUS GARANTIE. (CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA RESTRICTION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU IMMATERIELS. PAR CONSÉQUENT, LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.)
3. En aucun cas, le montant de remboursement ou de remplacement ne saurait être supérieur à celui du prix d'achat du produit. Toute modification des dispositifs de sécurité rendra la garantie nulle et non avenue. L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel ou de blessure résultant de l'utilisation, de l'utilisation incorrecte du produit ou de l'incapacité de l'utiliser.
4. Sous réserve des exclusions, cette garantie limitée est offerte à l'acheteur initial et au propriétaire subséquent du tracteur pour usage domestique ou pour usage non professionnel pendant la période de garantie à partir de la date d'achat initiale par l'acheteur initial. Sous réserve des exclusions, au cas où il est impossible de déterminer la date d'achat originale du tracteur par l'acheteur initial, la période de garantie sera de quarante (40) mois à partir de la date de fabrication du tracteur, tel que déterminé par Troy-Bilt. Une garantie de produit ne peut, en aucun cas, être prolongée une fois que la période de garantie a pris fin.

Lois locales et cette garantie :

Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient selon les états ou les provinces.

Troy-Bilt LLC, P.O. BOX 361131 CLEVELAND, OHIO 44136-0019; téléphone : 1 866 840-6483, 1 330 558-7220

MTD Canada Limited - KITCHENER, ON N2G 4J1; téléphone : 1 800 668-1238

Lined paper template consisting of 30 horizontal lines for writing.